

COMMUNE DE HINDISHEIM

DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

REUNION DU 17 DECEMBRE 2009

Convocation du 10 Décembre 2009

ACCUEIL

**PRESENTS : Mmes B. ANTZ – I. HEITZ – M.N. LAUER - Ch. SCHNEIDER – I VALLEE
MM. J.M. GALEA – S. HIRSTEL - J. EBER -- M. MUTSCHLER
N. NIEDERGANG -- Ch. REIBEL -**

**ABSENTS EXCUSES : M. A. HELLMANN (procuration donnée à Mme B. ANTZ)
M. F. JEHL (procuration donnée à M. N. NIEDERGANG)
M. A. PERRAUT (procuration donnée à Mme MN. LAUER)
M. G. ZAEGEL**

Secrétaire de séance : Mme Brigitte ANTZ assistée de Mme Geneviève IPPOLITO

**1. LECTURE ET APPROBATION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 25
NOVEMBRE 2009:**

Le procès verbal est adopté à l'unanimité

2. COMMUNICATIONS DIVERSES:

a/ Compte rendu de la réunion du Conseil de la Communauté des Communes du Pays d'Erstein du 9 novembre 2009 : par M JM GALEA sachant qu'une copie a été transmise aux conseillers.

Les principales décisions sont :

- * Désignation des délégués au SDEA : Dans le cadre du transfert total des compétences « assainissement » au SDEA décidé par le Conseil de la Communauté, il y a lieu de désigner 13 délégués de la Communauté de Communes du Pays d'ERSTEIN au SDEA. Pour Hindisheim M. Serge HIRSTEL, adjoint au maire, représentera la commune de Hindisheim en tant que délégué.
- * Conclusion d'un emprunt de 950 000 € pour le financement du parking en ouvrage de la gare d'ERSTEIN
- * Octroi de subvention :
 - 458 € à l'Association Culture et Loisirs d'ERSTEN dans le cadre de l'organisation du « Marché aux Sucreries » 2009.
 - 300 € à l'Association des Professionnels du Paysd'ERSTEIN dans le cadre de l'organisation du Salon des Artisans et Commerçants du Pays d'ERSTEIN
- * Acquisition de 100 composteurs pour le compostage domestique pour un montant estimatif de 5 500 € HT

b/ Abattage de sécurité de prunus sur la RD 207 : Le maire fait état d'un courrier du Conseil Général -Unité Territoriale d'Erstein qui signale le prochain abattage d'un des derniers Prunus (Prunier de Pissard) situé sur le ban communal en bordure de la RD 207. Cet arbre serait potentiellement dangereux du fait d'un degré important d'altération irréversible détecté lors d'une expertise phytosanitaire.

c/ Arrêté préfectoral du 3 décembre 2009 portant déclaration d'infection des sangliers sauvages par la peste porcine classique : cet arrêté a fait l'objet de l'affichage d'un avis et peut être consulté en mairie aux heures d'ouverture du secrétariat

d/ Affaires d'urbanisme :

- Permis accordé

FREUDENREICH Roland
103, rue Principale
Construction d'un garage privatif

- Permis modificatifs accordés

- MUTSCHLER Francis
15, rue de l'Etang
Modification de l'inclinaison de la toiture de l'abri de jardin, création d'un local dans les combles et d'une piscine

- MARTZ Michèle

306a, rue de la Croix
Modification de façades et création de velux

- Certificat d'urbanisme traité

M et R Avocats
Pour les lots 7 et 8 de la ZA KALTAU

3. BUDGET GENERAL : DECISIONS MODIFICATIVES :

Le Maire expose les modifications budgétaires à apporter au Budget primitif du Budget Général et fourni les explications quant aux mouvements proposés, à savoir :

SECTION FONCTIONNEMENT						
DEPENSES			RECETTES			
Articles	Libellés	Montants	Articles	Libellés	Montants	
60631	Fournitures d'entretien	500	7023	Menus produits forestiers	5000	
60632	Fournitures de petit équipement	250	74832	Attribution du Fonds départemental de taxe	6670	
60636	Vêtements de travail	300	7788	Produits exceptionnels divers	490	
6067	Fournitures scolaires	2000				
6132	Locations immobilières	1800				
6135	Locations mobilières	-800				
61522	Bâtiments	-1500				
61524	Bois et forêts	-3000				
61558	Autres biens mobiliers	20				
6156	Maintenance	250				
6228	Divers	800				
6281	Concours divers (cotisations)	200				
6282	Frais gardiennage (église, forêts et Bois communaux	200				
6283	Frais de nettoyage locaux	-200				
6332	Cotisations versées au FNAL	20				
6336	Cotisations au centre national et	470				

	CNFPT					
64111	Rémunération principale	1310				
64131	Rémunération	5500				
6451	Cotisation à l'URSSAF	1500				
6453	Cotisations aux caisses de retraite	310				
6454	Cotisations aux ASSEDIC	350				
6456	Versement au FNC du supplément familial	200				
6475	Médecine du travail, pharmacie	500				
64832	Contribution Fonds compensation. cessation progressive d'activité	100				
6531	Indemnités	-820				
6554	Contributions aux organismes de regroupement	3000				
657362	CCAS	2900				
66111	Intérêts réglés à l'échéance	-4000				
6815	Dotations aux provisions pour risques et charges de fonctionnement courant	20000				
23	Virement à la section d'investissement	-20000				
TOTAL		12160		TOTAL		12160
SECTION D'INVESTISSEMENT						
DEPENSES				RECETTES		
Articles	Libellés	Montants	Opération	Articles	Libellés	Montants
1641	Emprunts en euros	100	101	10223	TLE	-9000
2118	Autres terrains	5400	102	1323	Départements	-20000
2315	Installation, matériel et outillage techniques	4500	101	1341	DGE	-6000
				1641	Emprunts en euros	65000
				021	Virement de la section de fonctionnement	-20000
TOTAL		10000		TOTAL		10000

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

D'approuver les modifications à apporter au Budget primitif tel que présentées ci-dessus.

4 BUDGET ANNEXE-ZONE ARTISANALE : DECISIONS MODIFICATIVES :

Le maire expose qu'après analyse des comptes par la Trésorerie Principale, il n'y a pas lieu de délibérer sur des décisions modificatives.

Les conseillers prennent acte de cette décision.

5 VOTE DES CREDITS REPORTEES :

Vu la situation des dépenses en matière d'investissements par rapport au budget primitif et aux décisions modificatives 2009

Vu les restes à réaliser,

Considérant qu'il y a lieu de reporter les crédits des restes à réaliser pour permettre le paiement des factures d'investissement sur l'exercice 2010

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

De reporter sur 2010 les crédits d'investissements des restes à réaliser à savoir :

BUDGET GENERAL :**Dépenses**

Articles	Libellé	Montant
2031	Frais d'études	9200,00
2118	Autres terrains	5500,00
2128	Autres agencements et aménagements	1000,00
2138	Autres constructions	76336,34
21312	Bâtiments scolaires	9000,00
21318	Autres bâtiments publics	10000,00
2152	Installations de voirie	1666,07
21568	Autre mat et outil d'incendie et de défense civile	2395,88
2182	Matériel de transport	1923,56
2183	Matériel de bureau et matériel informatique	2672,00
2184	Mobilier	3600,00
2188	Autres	2533,24
2323	Constructions	44064,00
2315	Installation, matériel et outillages techniques	76937,92
	Total	246829,01

Recettes

Articles	Libellé	Montant
1322	Régions	1250,00
1323	Département	56665,18
1328	Autres	3000,00
1341	DGE	9789,00
		70704,18

6 AMENAGEMENT DE LA ZONE DE LOISIRS : ATTRIBUTION DU MARCHE DE LA MISSION DE MAITRISE D'ŒUVRE :

Le maire expose que la mise en concurrence a été organisée conformément à la délibération du 21/10/2009.

La commission d'analyse des marchés a examiné le 08/12/2009 les différentes offres et a attribué la mission complète (comprenant spécifiquement les missions AVP - PRO - ACT - EXE - DET - AOR) de maîtrise d'œuvre à la société B 2000 Ingénierie d'ILLKIRCH pour un montant forfaitaire de 4 900 € HT, soit 5 860,40 € TTC.

Le conseil municipal prend acte de cette information et ne formule aucune remarque particulière.

7 ENTRETIEN DES LOCAUX : ATTRIBUTION DU MARCHE DE TRAVAUX D'ENTRETIEN DES LOCAUX DU BATIMENT MAIRIE-ECOLE :

Le maire expose qu'il y a lieu de passer un nouveau marché concernant l'entretien courant (nettoyage) des locaux du bâtiment Mairie Ecole pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012. Compte tenu des montants en jeu, une mise en concurrence a été effectuée selon les dispositions des marchés adaptés avec affichage d'un avis du 20/11/2009 au 07/12/2009

Trois offres ont été enregistrées à savoir :

NET SERVICE pour un montant de 10 173,02 € HT, soit 12 166,63 € TTC.
NEMO + pour un montant de 10 752,24 € HT, soit 12859,56 € TTC.
AQUANET pour un montant de 11 760 € HT, soit 14 064,96 € TTC

La commission d'analyse des marchés a examiné ces offres le 08/12/2009 et propose que ce marché soit attribué à l'Entreprise NET SERVICE

Le Conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- De passer un marché pour l'entretien courant (nettoyage) des locaux du bâtiment Mairie – Ecole pour la période du 1^{er} janvier 2010 au 31 décembre 2012.
- D'attribuer ce marché à l'entreprise NET SERVICE pour un coût annuel de 10 173,02 € HT soit 12 166,63 TTC (valeur 2010).
- D'autoriser le maire à signer les documents s'y afférents.

8 CONSTITUTION D'UNE PROVISION POUR RISQUES :

Le maire fait état des créances détenues par la commune à l'encontre de M Claude HERRMANN et des procédures en recouvrement en cours auprès des juridictions compétentes.

Il propose d'abonder la provision pour risques déjà constituée dans cette affaire par une dotation complémentaire de 20 000 €.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- **De doter la provision pour risques d'un montant de 20 000 € dans le cadre du traitement du dossier relative aux procédures de recouvrement en cours à l'encontre de M. HERRMANN.**

9 TRAVAUX ONF – PROGRAMME DES TRAVAUX 2010 :

M Jacky EBER, adjoint au Maire et président de la commission Agrigole-Forestière-Environnement donne lecture du programme des travaux patrimoniaux pour l'année 2010 de la forêt communale présenté par l'ONF qui porte sur un coût prévisionnel de 6 279,50 € TTC y compris les honoraires de maîtrise d'œuvre.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- De donner son accord pour le programme des travaux 2010 en forêt proposé par l'ONF pour un coût prévisionnel de 6 279,50 € TTC y compris les frais de maîtrise d'œuvre.
- De confier la mission de maîtrise d'œuvre à l'ONF
- D'autoriser le maire à signer les documents nécessaires à l'exécution de ce programme des travaux.

10 TRAVAUX ONF : ETAT PREVISIONNEL DES COUPES :

M Jacky EBER, adjoint au Maire et président de la commission Agrigole-Forestière-Environnement présente le plan de coupe prévu par l'ONF pour la saison 2010 qui prévoit l'exploitation de 412 m3 de bois façonné d'industrie et de chauffage pour une valeur estimative de 18 210 € HT.

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

De donner son accord au programme des coupes 2010 présenté par l'ONF et d'autoriser le maire à le signer.

11 CONVENTION DE MAITRISE D'ŒUVRE ONF :

M Jacky EBER, adjoint au Maire et président de la commission Agrigole-Forestière-Environnement présente la convention de maîtrise d'œuvre transmise par l'ONF et qui porte essentiellement sur des prestations d'encadrement de travaux en régie et représente un coût de 2 152,80 € TTC pour l'année 2010.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

De confier la mission de maîtrise d'œuvre à l'ONF

D'autoriser le maire à signer la convention de maîtrise d'œuvre pour un montant de 2 152,80 € TTC.

12 CONVENTION ATESAT : RENOUELEMENT DE LA CONVENTION

M. Serge HIRSTEL, adjoint au Maire, présente la convention ATESAT (Assistance Technique fournie par l'Etat pour des raisons de Solidarité et d'Aménagement du Territoire) et motive la signature de celle-ci.

Vu la loi MUCREF du 11 décembre 2001

Vu le décret n°2002-1209 du 27 septembre 2002,

Vu l'arrêté du 27 décembre 2002,

Vu l'arrêté préfectoral du 25 juin 2009 portant détermination des collectivités éligibles à l'ATESAT,

Vu le courrier de la Direction Départementale de l'Équipement du Bas-Rhin du 24/11/2009

Ayant entendu l'exposé de M. HIRSTEL relatif au renouvellement de la convention concernant l'ATESAT

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- De souscrire la mission de base dans le cadre de l'ATESAT
- De compléter l'offre avec l'adjonction des missions complémentaires suivantes :
 - * Assistance à l'établissement d'un diagnostic de sécurité routière
 - * Gestion du tableau de classement de la voirie
 - * Assistance à l'élaboration de programme d'investissement de la voirie
 - * Etude et direction des travaux de modernisation de la voirie dont le coût unitaire n'excède pas 30 000 € HT
- D'inscrire les budgets correspondants, à savoir 361,79 € annuellement pour la mission de base et 180,90 € pour les options complémentaires soit un montant total de 542,69 € TTC
- D'autoriser le maire à signer les documents s'y afférents.

13 SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS POUR SERVICES RENDUS :

Le maire rappelle que le conseil municipal avait adopté le principe de décider annuellement l'allocation d'une subvention pour services rendus aux associations sollicitées pour l'animation de manifestations décidées par la municipalité.

En ce qui concerne le corps des sapeurs pompiers, il rappelle qu'une décision équivalente a été prise le 08 avril 2009.

Dès lors il soumet à l'appréciation des conseillers le calendrier de ces manifestations organisées par la commune en 2009 ainsi que la liste des associations participantes à l'animation des cérémonies organisées par la municipalité.

Mmes B. ANTZ et Ch. SHNEIDER ayant quitté la salle

Le conseil municipal, après avoir délibéré,

Décide à l'unanimité

- d'octroyer une subvention, en remerciement, pour services rendus aux associations suivantes :

Musique Espérance-St Etienne : 150 €

Chorale Ste Cécile : 150 €

- d'autoriser le maire à verser ces subventions.

14 BAUX RURAUX : ATTRIBUTION DES LOTS SUITE AU TIRAGE AU SORT DU 02 DECEMBRE 2009 :

M. J. EBER, adjoint au Maire et président de la Commission Agricole Forestière Environnement expose que plusieurs parcelles de terre et de prés ont été restituées à la commune et ont fait l'objet d'un tirage au sort le 02/12/2009 pour l'attribution de ces parcelles vacantes.

Le tableau ci-dessous indique la répartition des bénéficiaires des lots soumis à la validation définitive des conseillers, sachant que celle-ci a obtenu l'accord de la commission Agricole Forestière Environnement.

3 lots ont été constitués pour le tirage au sort, soit :

OBERBRUCH– Birckel Lot 5 - section 24 - Parcelle 16		
Preneur	Nature du lot	Prix de location à l'are
M. HAMM Alphonse	85 ares de Terre 65 ares de Pré	1,17 € l'are de terre 0,76 € l'are de pré
ALLMEND – Section 26 – Parcelle 66-67		
Preneur	Nature du lot	Prix de location à l'are
M. MEYER Jean-Michel	80 ares de Terre (2 x 40 ares)	1,36 € l'are de terre
NIEDERE ALLMEND – Section 26 - Parcelle 66-67		
Preneur	Nature du lot	Prix de location à l'are
Mme BOEHLER Dominique	40 ares de Terre	1,36 € l'are de terre

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Décide à l'unanimité

- De donner son accord sur l'affectation des lots sous forme de baux ruraux suite au dispositif de tirage au sort du 02/12/2009 dont la répartition apparaît sur le tableau ci-dessus.
- D'autoriser le maire à signer les baux concernés qui ont pris effet le 11/11/2009.

15 DIVERS :

a/ Demande de subvention du collège de GERSTHEIM :

Le maire expose avoir reçu un courrier daté du 20/11/2009 émanant du Collège de Gerstheim qui sollicite une subvention pour l'organisation d'un voyage de 3 semaines en Australie dans le cadre

d'un échange avec des correspondants du fait de la présence d'un élève scolarisé dans le collège et domicilié dans le village.

Le conseil municipal, après avoir délibéré

Regrette

De ne pas pouvoir donner suite à cette sollicitation.

b/ Affaires d'urbanisme :

- Demandes de permis de construire

SCI ECO'ELEC

13, route du Rhin – Ilkirch Graffenstaden

Section 36 parcelles 393/195 – 394/195 – 401/195 dans la Zone Artisanale

Construction du siège de la société SOVEC

Avis favorable sous réserve du respect des règlements du POS et du lotissement

- Demande de permis modificatif

M. et Mme KOC – TAN

3, rue d'Alembert à STRASBOURG

Pour la construction 295, rue du Fossé – Lotissement « Auf die Dahlenmark »

Avis favorable sous réserve du respect des règlements du POS et du Lotissement

c/ Planning:

- 18 décembre 2009 : Assemblée générale Association Maires Bas Rhin
- 21 décembre 2009 : Visite des personnes âgées en maison de retraite Erstein
- 22 décembre 2009 : Commission communale des impôts locaux
- 08 janvier 2010 : Cérémonie des Vœux
- 09 janvier 2010 : Préparation salle fête des personnes âgées (RDV a 14h)
- 10 janvier 2010 : Fête des personnes âgées
- 18 janvier 2010 : Commission des finances
- 20 janvier 2010 : Réunion GLCT (LAHR)
- 25 janvier 2010 : Bureau ADAC
- 27 janvier 2010 : Conseil municipal
- 28 janvier 2010 : Conseil administration ADEUS
- 08 février 2010 : Conseil administration ADAC
- 08 février 2010 : Commission finances CDCPE
- 17 février 2010 : Commission des finances
- 22 février 2010 : Conseil CDCPE (Hipsheim)
- 24 février 2010 : Conseil municipal
- 11 mars 2010 : Assemblée Générale ADAC
- 14 mars 2010 : Elections régionales (1^{er} tour)
- 15 mars 2010 : Conseil école maternelle
- 17 mars 2010 : Commission des finances
- 21 mars 2010 : Elections régionales 2^{ème} tour
- 22 mars 2010 : Conseil CDCPE (Ichtratzheim)
- 24 mars 2010 : Conseil municipal

Tour de table

- M. B. ANTZ rappelle la date de la fête des personnes âgées et compte sur la présence de l'ensemble des conseillers. RDV pour la préparation de la salle : samedi 09/01/2010 à 14 h.
- M. Ch. REIBEL a assisté à la réunion relatif au Projet Agro-Environnemental des Rieds de la

Zembs et du Bruch de l'Andlau qui a eu lieu le 17/12/2009 à Meistratzheim et explique que les mesures mises en place prennent fin au 31/12/2009 et qu'un nouveau projet sera proposé pour la protection de la faune et de la flore. Elles seront proposées sur la base de volontariat des agriculteurs avec des mesures plus restrictives.

La séance est levée à 21 h 30.